

Stationnement rue de l'hippodrome

De : Michel (orange) <michel_arribere@orange.fr>

dim., 11 févr. 2018 09:20

Objet : Stationnement rue de l'hippodrome

À : liaisonRD9RD65@paysdaix-territoires.fr

Bonjour,

Comment comptez-vous résoudre le problème de stationnement des résidents du Parc de l'hippodrome et du Domaine des Cavaliers ?

La résidence du parc de l'hippodrome compte 220 stationnements en sous-sol et 302 emplacements extérieurs

Ce qui nous fait une moyenne de 2 emplacements de stationnement par appartement.

Malgré cela, il y a en permanence 50 voitures stationnées illégalement sur les trottoirs de la rue de l'hippodrome.

Avec la nouvelle résidence en construction, les choses ne vont pas s'améliorer.

Dans votre projet, je ne compte que 12 places (payantes probablement) de stationnement.

Pour ma part, j'ai l'impression que cet aspect est volontairement occulté dans l'étude en l'absence de solution simple.

Michel Arribere

Président de l'ASL du Parc de l'hippodrome

Port. : 06 88 34 61 91
